

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 51 (1987)
Heft: 203-204

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

M. ILIESCU et Lotte ZÖRNER, Sur les fonctions du pronom réfléchi au datif en roumain	321-329
P. TEKAVČIĆ, Le convergenze e le divergenze fonetiche nell'istroromanzo (soprattutto rovignese) ed i loro riflessi nei testi	331-350
F. MOSINO, I nomi personali greci in italiano	351-354
A. GRAFSTRÖM, L'occitan et le français à l'époque des guerres de religion. Etude sur <i>Les Troubles à Gaillac</i>	355-435
A. HENRY, <i>Tel</i> en ancien français	437-500

BIBLIOGRAPHIE

K. KLINGEBIEL, Bibliographie linguistique de l'ancien occitan. Premier supplément	501-516
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------

COMPTES RENDUS:

J.-P. CHAMBON, J. FENNIS, A. GIER, G. GORCY, G. GOUIRAN, A. GRAFSTRÖM, H. GUITER, G. HOLTUS, G. KLEIBER, H. KRÖLL, S. LAZARD, H. LAZZARO, G. MERK, F. MÖHREN, R. PELLEN, G. PICCILLO, B. POTTIER, G. ROQUES, G. STRAKA, T.R. WOOLDRIDGE, C. BARRAS	517-664
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

NÉCROLOGIES:

Alberto Limentatni, par L. RENZI	665-668
Helmut Stimm, par M. PFISTER	668-671
Paul IMBS, par R. MARTIN	671-673

VIE DE LA SOCIÉTÉ:

XIX ^e Congrès international de Linguistique et philologie romanes	674-677
------------------------------------------------------------------------------------	---------

A paraître dans les prochains fascicules:

M.T. CABRÉ I CASTELLVI et J. MARTÍ I CASTELL, Connaissance et usage du catalan écrit. — J.-P. CHAMBON, Boudou entre onymique et lexique. — Joseph HERMAN, La situation linguistique en Italie au VI^e siècle. — G. MERK, Agentiel et non-agentiel en français. — Z. MULJAČIĆ, Bibliographie: domaine dalmate et istriote (1976-1987). — S. SORA, Nouvelles acquisitions lexicales françaises dans le langage de l'essai et de la critique littéraire roumains. — P. TEKAVČIĆ, I caratteri principali della sintassi del rovignese scritto attuale. — S. VERLINDE, La dialectométrie et la détection des zones dialectales: l'architecture dialectale de l'Est de la Belgique romane. — H.J. WOLF, Fonni (Sardaigne) et la déclinaison barbaricine.

Voir les indications concernant la Société de Linguistique Romane (adhésions, cotisations) et la Revue de Linguistique Romane (rédaction, abonnements, commandes), p. 3 de la couverture, à la fin de ce numéro.

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

**IMPORTANT
A NOTER**

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Changement d'adresse

depuis 1986

L'ancienne adresse de la Société (Université des Sciences Humaines, 25, rue du Maréchal Juin, Strasbourg) ne doit plus être utilisée.

Tout ce qui concerne la rédaction de la Revue (manuscrits, épreuves) est à adresser à M. Georges STRAKA, 6, quai Rouget de Lisle, 67000 Strasbourg.

Les ouvrages pour comptes rendus sont à envoyer à M. Gilles ROQUES, Institut National de la Langue française, 44, avenue de la Libération, C.O. 3310, 54014 Nancy Cedex.

Les nouvelles adhésions de membres,
les abonnements et réabonnements à la Revue,
les commandes de volumes anciens,
les changements d'adresses et de situations
sont à adresser au Secrétaire-Trésorier de la Société,
M. Gérard GORCY, dir.-adj. de l'Institut National de la
Langue française, 44, avenue de la Libération, C.O. 3310,
54014 Nancy Cedex.

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

AVIS AUX SOCIÉTAIRES ET AUX ABONNÉS

Les Sociétaires et les Abonnés, ainsi que les Librairies, sont priés de payer leur cotisation ou leur abonnement avant le 1^{er} mai, date à laquelle est arrêté le tirage de la Revue pour l'année en cours.

Voici le montant des cotisations et des abonnements pour 1988 :

— cotisation des membres de la Société (versement à effectuer directement à la Société selon les indications ci-dessous)	220 FF
— abonnement des non-membres souscrit par l'intermédiaire d'une librairie	400 FF
— année écoulée	320 FF

RAPPEL

De nombreux Sociétaires ou Abonnés ne se sont pas acquittés de leurs dettes envers la Société (paiement de(s) (l')année(s) écoulée(s)). Ils sont instamment priés de se mettre à jour à l'occasion du recouvrement des cotisations et abonnements pour 1988. Passé le délai du 1^{er} mai, tout Sociétaire ou Abonné non en règle se verra exposé à l'arrêt de l'envoi de la revue.

MODE DE PAIEMENT

Les cotisations et les abonnements doivent être versés :

— soit par *chèque bancaire (barré)* émis en francs français à l'ordre de la *Société de Linguistique romane*, et envoyé à M. Gérard GORCY, Institut de la Langue française (C.N.R.S.), 44, avenue de la Libération, 54014 Nancy Cedex ;

— soit *au compte bancaire* « Ass. Linguistique Romane Société », n° 5938 60 42 D à la Société Nancéienne et Varin-Bernier, 125, avenue du Général-Leclerc, 54000 Nancy (par virement bancaire en francs français de la somme totale due à la Société, les frais de banque devant être à la charge de l'expéditeur) ;

— soit *au chèque postal Strasbourg 524-09 B*, libellé au nom de M. Georges STRAKA, Soc. Ling. romane, 6, quai Rouget de l'Isle, 67000 Strasbourg.

N.B. 1° Indiquer clairement le nom et l'adresse du cotisant ou de l'abonné.

2° NE PAS ÉMETTRE DE CHÈQUES EN MONNAIE AUTRE QUE FRANÇAISE. Les chèques émis en dollars ou autre monnaie étrangère, étant frappés d'une très forte taxe en France, seront retournés aux expéditeurs.

3° NE PAS ENVOYER DE MANDATS-POSTE sans numéro du C.C.P. de la Société (Strasbourg 524-09 B).

T.S.V.P.